



TRANSAT A.T. INC.
DEUXIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 30 avril 2018

Relations avec les investisseurs
M. Denis Pétrin
Chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier
TSX: TRZ

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 30 avril 2018, par rapport au trimestre clos le 30 avril 2017 et doit être lu avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2017, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du deuxième trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2017. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 13 juin 2018. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 30 avril 2018 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Nos états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financières [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'écllosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos avions, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2017.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la nouvelle chaîne hôtelière viendra renforcer la rentabilité de Transat, notamment l'hiver.
- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

- La perspective selon laquelle la Société prévoit que sur le marché transatlantique pour l'été 2018, l'impact de la hausse du coût du carburant, combinée à la variation des devises, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 7,2 % si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, de l'euro et de la livre demeurent stables.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit que sur le marché des destinations soleil pour l'été 2018, l'impact de la hausse du coût du carburant, combinée à la variation du dollar canadien, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 2,3 % si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, demeurent stables.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit au deuxième semestre des résultats globaux inférieurs à ceux de l'an dernier.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, les charges de restructuration, la dépréciation du goodwill, l'amortissement et autres éléments inhabituels importants, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat net (perte nette) ajusté par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Contrats de location simple ajustés	Charge de loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres multipliée par 5.
Dettes totales	Dettes à long terme plus le montant des contrats de location simple ajustés. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
Dettes totales nettes (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Résultat d'exploitation	(8 747)	(15 061)	(54 542)	(65 732)
Amortissement	15 310	17 152	30 079	31 358
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(583)	—	(1 197)
Résultat d'exploitation ajusté	6 563	1 508	(24 463)	(35 571)
Résultat avant charge d'impôts	11 602	(11 616)	(5 867)	(56 727)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(14 800)	930	(10 581)	(3 874)
Gain sur cession d'entreprises	(368)	—	(31 064)	—
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(583)	—	(1 197)
Résultat ajusté avant charge d'impôts	(3 566)	(11 269)	(47 512)	(61 798)
Résultat net attribuable aux actionnaires	6 683	(8 354)	95	(40 427)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(14 800)	930	(10 581)	(3 874)
Gain sur cession d'entreprises	(368)	—	(31 064)	—
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(583)	—	(1 197)
Incidence fiscale	3 937	(93)	3 134	1 359
Résultat net ajusté	(4 548)	(8 100)	(38 416)	(44 139)
Résultat net ajusté	(4 548)	(8 100)	(38 416)	(44 139)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 579	36 937	37 528	36 909
Résultat net ajusté par action	(0,12)	(0,22)	(1,02)	(1,20)

	Au 30 avril 2018 \$	Au 31 octobre 2017 \$
Loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres	122 196	132 139
Multiple	5	5
Contrats de location simple ajustés	610 980	660 695
Dette à long terme	—	—
Contrats de location simple ajustés	610 980	660 695
Dette totale	610 980	660 695
Dette totale	610 980	660 695
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(903 300)	(593 582)
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)	(292 320)	67 113

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2018 \$	2017 \$	Écart \$	Écart %	2018 \$	2017 \$	Écart \$	Écart %
États des résultats consolidés								
Revenus	901 981	884 310	17 671	2,0	1 627 763	1 573 642	54 121	3,4
Résultat d'exploitation	(8 747)	(15 061)	6 314	41,9	(54 542)	(65 732)	11 190	17,0
Résultat net attribuable aux actionnaires	6 683	(8 354)	15 037	180,0	95	(40 427)	40 522	100,2
Résultat de base par action	0,18	(0,23)	0,41	178,3	—	(1,10)	1,10	100,0
Résultat dilué par action	0,18	(0,23)	0,41	178,3	—	(1,10)	1,10	100,0
Résultat d'exploitation ajusté ¹	6 563	1 508	5 055	335,2	(24 463)	(35 571)	11 108	31,2
Résultat net ajusté ¹	(4 548)	(8 100)	3 552	43,9	(38 416)	(44 139)	5 723	13,0
Résultat net ajusté par action ¹	(0,12)	(0,22)	0,10	45,5	(1,02)	(1,20)	0,18	15,0
États des flux de trésorerie consolidés								
Activités opérationnelles	173 933	138 617	35 316	25,5	281 707	255 000	26 707	10,5
Activités d'investissement	(19 351)	(28 942)	9 591	33,1	149	(53 228)	53 377	100,3
Activités de financement	(1 474)	(1 314)	(160)	(12,2)	(59)	(1 671)	1 612	96,5
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	850	3 100	(2 250)	(72,6)	1 597	2 523	(926)	(36,7)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	153 958	111 461	42 497	38,1	283 394	202 624	80 770	39,9
					Au 30 avril 2018 \$	Au 31 octobre 2017 \$	Écart \$	Écart %
États de la situation financière consolidés								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					903 300	593 582	309 718	52,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)					241 615	309 064	(67 449)	(21,8)
					1 144 915	902 646	242 269	26,8
Actif total					1 658 419	1 453 216	205 203	14,1
Dette (courant et non courant)					—	—	—	—
Dette totale ¹					610 980	660 695	(49 715)	(7,5)
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale) ¹					(292 320)	67 113	(359 433)	(535,6)

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat est une grande entreprise intégrée de tourisme international spécialisée dans le voyage vacances, qui exerce ses activités et commercialise ses services en Amérique et en Europe. Elle élabore et commercialise des services de voyages vacances, sous forme de forfait ou non, incluant des liaisons aériennes et des séjours hôteliers. Transat opère sous les marques Transat et Air Transat, principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans dix autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est également distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartiennent. Elle offre des services à destination au Mexique, en République dominicaine et en Jamaïque. Depuis peu, Transat a entrepris de constituer une division dont la mission sera de détenir et d'exploiter des hôtels dans les Caraïbes et au Mexique, et de les commercialiser notamment aux États-Unis, en Europe et au Canada.

VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir la gamme de nos activités en exerçant notre mission également dans l'hôtellerie.

STRATÉGIE

Dans le cadre de son plan stratégique 2018-2022, Transat s'est donné pour objectif de bâtir une rentabilité durable à travers l'amélioration et le renforcement de son modèle actuel d'une part, et le développement hôtelier d'autre part.

Le développement hôtelier se concrétisera par la mise sur pied d'une unité d'affaires exploitant des hôtels tout-inclus dans les Caraïbes et au Mexique, dont certains seront détenus en propre et d'autres non. Cette chaîne hôtelière viendra renforcer la rentabilité de Transat, notamment l'hiver, tout en lui permettant de livrer une expérience maîtrisée de bout en bout à ses clients canadiens.

Par ailleurs, Transat renforcera son modèle actuel en maintenant son attention sur la satisfaction des attentes du client loisir, soit un service convivial à un prix abordable. Ceci sera permis par plus de synergie entre les différents pôles de l'entreprise au Canada, par la poursuite de l'effort d'augmentation de l'efficacité et de réduction des coûts, par l'amélioration continue de l'empreinte digitale de l'entreprise et par une attention particulière portée au développement de certaines fonctions, comme la gestion du revenu ou la planification du réseau aérien.

Enfin, la responsabilité d'entreprise, qu'il s'agisse de l'environnement, des clients, des employés ou des partenaires, restera une préoccupation majeure dans la stratégie de Transat.

Pour l'exercice 2018, les objectifs que Transat poursuit, tel que déterminés en début d'exercice, sont les suivants :

1. Lancer la chaîne hôtelière Transat détenue en propre : mettre en place l'équipe, élaborer le concept et choisir la marque, engager les premières acquisitions d'hôtels et/ou de terrains.
2. Améliorer l'efficacité, notamment en améliorant les pratiques de gestion des revenus, de tarification et d'utilisation des appareils et en poursuivant la politique de réduction de coûts.
3. Améliorer la distribution, en continuant d'accroître les ventes directes, en affinant le pilotage par canal et en renforçant notre présence dans les technologies mobiles.
4. Améliorer la proximité avec le client, notamment par la gestion centralisée des dossiers et la mesure de la satisfaction.
5. Renforcer nos engagements en termes de responsabilité d'entreprise, notamment en obtenant la certification Travelife et en affinant notre mesure de la satisfaction des employés.

Les principaux inducteurs de performance sont notre résultat d'exploitation ajusté, notre part de marché et la croissance de nos revenus. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie non détenue en fiducie ou autrement réservée et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

RETOUR SUR LES PERSPECTIVES DU 15 MARS 2018

Dans le rapport de gestion du 31 janvier 2018, la Société mentionnait que, dans la mesure où les tendances observées se maintenaient, la Société prévoyait au second trimestre des résultats similaires à ceux de 2017. Les résultats du second trimestre de 2018 se sont avérés meilleurs que ceux observés l'an dernier, dus à une meilleure rentabilité sur le marché des destinations soleil.

CESSIONS D'ENTREPRISES

JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyageur réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse en raison d'un ajustement de fonds de roulement de 0,6 million \$, versé à H.I.S. Co. Ltd. le 29 mars 2018, et totalise ainsi 48,9 millions \$, dont 47,3 millions \$ a été reçu en espèces le 30 novembre 2017. La filiale cédée avait un actif net de 13,4 millions \$ au 30 novembre 2017. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions \$, net des frais de transaction de 0,5 million \$ et du montant de 3,7 millions \$ dû au Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec [« Fonds »], dont 3,3 millions \$ a été payé en espèces durant le premier trimestre, à titre de complément au prix de rachat de la participation de 19,93 % du Fonds en décembre 2016.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour le semestre terminé le 30 avril 2018. Au 31 octobre 2017, les actifs et les passifs de Jonview ont été présentés comme détenus en vue de la vente aux états consolidés de la situation financière.

OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels pour un montant de 150,5 millions \$ US [187,5 millions \$], reçu en espèces. La participation cédée avait une valeur comptable de 97,3 millions \$ au 4 octobre 2017. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2017, la Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 86,6 millions \$, net des frais de transaction de 1,7 million \$, ainsi qu'un gain de change de 15,5 millions \$ réalisé à la suite du reclassement du montant cumulé des écarts de change lié au placement.

Selon les termes de l'entente, au cours du semestre terminé le 30 avril 2018, le prix de vente a été ajusté à la baisse de 1,5 million \$ US [1,9 million \$], et totalise ainsi 149,0 millions \$ US [185,6 millions \$]. La Société a également comptabilisé un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 0,2 million \$, à la suite des frais de transaction supplémentaires encourus dans le cadre de la finalisation de la transaction, portant le montant total du gain sur cession des hôtels Ocean à 86,4 millions \$. Transat reste décidée à devenir un opérateur hôtelier à part entière et a vendu sa participation minoritaire dans les hôtels Ocean pour accélérer le développement de sa propre chaîne hôtelière dans le Sud.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2018 \$	2017 \$	Écart \$	Écart %	2018 \$	2017 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	901 981	884 310	17 671	2,0	1 627 763	1 573 642	54 121	3,4
Charges d'exploitation								
Coûts liés à la prestation de services touristiques	438 678	462 931	(24 253)	(5,2)	800 944	834 937	(33 993)	(4,1)
Salaires et avantages du personnel	96 638	90 824	5 814	6,4	190 428	180 501	9 927	5,5
Carburant d'aéronefs	104 933	84 105	20 828	24,8	183 860	147 811	36 049	24,4
Entretien d'aéronefs	54 665	51 783	2 882	5,6	107 832	94 583	13 249	14,0
Loyer d'aéronefs	33 352	37 361	(4 009)	(10,7)	63 521	73 464	(9 943)	(13,5)
Frais d'aéroports et de navigation	33 830	32 456	1 374	4,2	60 844	56 560	4 284	7,6
Commissions	38 656	40 120	(1 464)	(3,6)	67 007	68 911	(1 904)	(2,8)
Autres coûts aériens	61 721	55 762	5 959	10,7	110 062	98 516	11 546	11,7
Autres	33 058	32 740	318	1,0	68 078	62 179	5 899	9,5
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise	(113)	(5 863)	5 750	98,1	(350)	(9 446)	9 096	96,3
Amortissement	15 310	17 152	(1 842)	(10,7)	30 079	31 358	(1 279)	(4,1)
	910 728	899 371	11 357	1,3	1 682 305	1 639 374	42 931	2,6
Résultat d'exploitation	(8 747)	(15 061)	6 314	41,9	(54 542)	(65 732)	11 190	17,0
Coûts de financement	619	455	164	36,0	1 080	899	181	20,1
Revenus du financement	(4 841)	(1 843)	(2 998)	(162,7)	(8 582)	(3 600)	(4 982)	(138,4)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(14 800)	930	(15 730)	(1 691,4)	(10 581)	(3 874)	(6 707)	(173,1)
Gain sur cession d'entreprises	(368)	—	(368)	100,0	(31 064)	—	(31 064)	100,0
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	(959)	(2 987)	2 028	67,9	472	(2 430)	2 902	119,4
Résultat avant charge d'impôts	11 602	(11 616)	23 218	199,9	(5 867)	(56 727)	50 860	89,7
Impôts sur les bénéfices (récupération)								
Exigibles	2 664	(2 866)	5 530	193,0	(2 287)	(17 803)	15 516	87,2
Différés	451	(2 595)	3 046	117,4	(6 834)	(1 715)	(5 119)	(298,5)
	3 115	(5 461)	8 576	157,0	(9 121)	(19 518)	10 397	53,3
Résultat net de la période	8 487	(6 155)	14 642	237,9	3 254	(37 209)	40 463	108,7
Résultat net attribuable aux :								
Actionnaires	6 683	(8 354)	15 037	180,0	95	(40 427)	40 522	100,2
Participations ne donnant pas le contrôle	1 804	2 199	(395)	(18,0)	3 159	3 218	(59)	(1,8)
	8 487	(6 155)	14 642	237,9	3 254	(37 209)	40 463	108,7

REVENUS

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à 2017, nos revenus ont augmenté de 17,7 millions \$ (2,0 %) pour le trimestre clos le 30 avril 2018 et de 54,1 millions \$ (3,4 %) pour le semestre. Pour le trimestre, l'augmentation est due à une hausse du nombre de voyageurs de 4,8 % sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, qui découle de notre décision d'augmenter notre offre de produits de 5,6 % sur ce marché. L'augmentation a été accentuée par un accroissement de notre offre de produits de 16,2 % sur le marché transatlantique, qui a entraîné une hausse du nombre de voyageurs de 10,7 % sur ce marché. De plus, les prix de vente moyens ont légèrement augmenté sur le marché transatlantique et sont demeurés similaires sur le marché des destinations soleil. L'augmentation des revenus a été atténuée par la

vente de notre filiale Jonview et par l'atteinte de l'objectif de développement des vols vendus sans portion terrestre de la Société par rapport à 2017.

Pour le semestre, l'augmentation est principalement due à une hausse du nombre de voyageurs de 5,4 % sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, à la suite de notre décision d'augmenter notre offre de produits de 7,7 % sur ce marché. L'augmentation a été accentuée par un accroissement de notre offre de produits de 18,1 % sur le marché transatlantique, qui a entraîné une hausse du nombre de voyageurs de 14,8 % sur ce marché. De plus, les prix de vente moyens ont légèrement augmenté sur l'ensemble de nos marchés. L'augmentation des revenus a été atténuée par la vente de notre filiale Jonview et par l'atteinte de l'objectif de développement des vols vendus sans portion terrestre de la Société par rapport à 2017.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 11,4 millions \$ (1,3 %) pour le trimestre et de 42,9 millions \$ (2,6 %) pour le semestre par rapport à 2017. Ces augmentations découlent principalement d'une hausse du nombre de voyageurs, alimentée par notre décision d'augmenter notre offre de produits de 5,6 % pour le trimestre et de 7,7 % sur le semestre sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, laquelle a été partiellement compensée par la hausse du dollar par rapport au dollar américain.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à 2017, ces coûts ont diminué de 24,3 millions \$ (5,2 %) pour le trimestre et de 34,0 millions \$ (4,1 %) pour le semestre. Pour le trimestre et le semestre, l'augmentation des coûts à la suite de la hausse du nombre de voyageurs a été plus que compensée par l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain et par la diminution du nombre de nuitées vendues au Canada due à la vente de notre filiale Jonview.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 5,8 millions \$ (6,4 %) pour le trimestre et de 9,9 millions \$ (5,5 %) pour le semestre, comparativement à 2017. Ces augmentations découlent principalement des révisions salariales annuelles et de l'embauche de pilotes et d'agents de bord à la suite de la hausse de notre capacité par rapport à 2017.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 20,8 millions \$ (24,8 %) au cours du trimestre et de 36,0 millions \$ (24,4 %) pour le semestre. Ces augmentations résultent principalement de la hausse des indices de prix du carburant sur les marchés financiers, combinée à la hausse de la capacité par rapport à 2017. Les augmentations ont été atténuées par l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs loués. Comparativement à 2017, ces dépenses ont augmenté de 2,9 millions \$ (5,6 %) au cours du trimestre et de 13,2 millions \$ (14,0 %) pour le semestre. Ces augmentations sont principalement attribuables à des réparations plus importantes que l'an dernier et à la croissance de notre flotte par rapport à 2017, compensées en partie par la hausse du dollar vis-à-vis du dollar américain.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont diminué de 4,0 millions \$ (10,7 %) au cours du trimestre et de 9,9 millions \$ (13,5 %) au cours du semestre à la suite des renégociations des ententes des Airbus A330 inclus dans notre flotte actuelle et de la hausse du dollar vis-à-vis du dollar américain, malgré l'augmentation du nombre d'aéronefs par rapport à l'an dernier.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 1,4 million \$ (4,2 %) au cours du trimestre et de 4,3 millions \$ (7,6 %) au cours du semestre, comparativement à 2017. Ces augmentations sont dues à une hausse de notre capacité par rapport à 2017.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commission a diminué de 1,5 million \$ (3,6 %) au cours du trimestre et de 1,9 million \$ (2,8 %) au cours du semestre, par rapport à 2017. En pourcentage de nos revenus, les commissions ont diminué pour le trimestre et représentent 4,3 % de nos revenus, par rapport à 4,5 % en 2017. Pour le semestre, les commissions ont diminué et représentent 4,1 % de nos revenus, par rapport à 4,4 % en 2017. Ces diminutions découlent d'une baisse des revenus sur lesquels une commission est calculée.

AUTRES COÛTS AÉRIENS

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage et des frais de commissariat. Les autres coûts aériens ont augmenté de 6,0 millions \$ (10,7 %) au cours du trimestre et de 11,5 millions \$ (11,7 %) au cours du semestre, comparativement à 2017. Ces augmentations sont principalement dues à une hausse de notre capacité par rapport à 2017.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 0,3 million \$ (1,0 %) au cours du trimestre et de 5,9 millions \$ (9,5 %) au cours du semestre, comparativement à 2017. Pour le semestre, l'augmentation est principalement due à une hausse des dépenses de commercialisation numérique.

QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE ET D'UNE COENTREPRISE

En 2018, notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo, notre coentreprise en hôtellerie acquise en 2017. Pour le trimestre et le semestre correspondants de 2017, notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise correspondait principalement à notre quote-part du résultat net de Ocean Hotels, dont la vente a été conclue le 4 octobre dernier. Notre quote-part du résultat net pour le deuxième trimestre s'élève à 0,1 million \$, comparativement à 5,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017. Pour le semestre, notre quote-part du résultat net s'élève à 0,4 million \$, comparativement à 9,4 millions \$ pour 2017. Ces diminutions sont dues à la vente de notre participation dans Ocean Hotels.

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles amortissables et aux avantages incitatifs reportés. L'amortissement a diminué de 1,8 million \$ (10,7 %) au cours du deuxième trimestre et de 1,3 million \$ (4,1 %) au cours du premier semestre, comparativement à 2017. Ces diminutions sont principalement attribuables à la diminution des entretiens capitalisés sur les Airbus A310, qui seront retirés de la flotte au cours des deux prochaines années.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 8,7 millions \$ (1,0 %) au cours du deuxième trimestre, comparativement à 15,1 millions \$ (1,7 %) en 2017. Pour le semestre, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 54,5 millions \$ (3,4 %), comparativement à 65,7 millions \$ (4,2 %) en 2017. Pour le trimestre et le semestre, la diminution de notre perte d'exploitation découle principalement de l'augmentation du nombre de voyageurs, combinée à une légère hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, ainsi qu'à l'effet de change favorable qui, combiné à la hausse des prix du carburant, a entraîné une diminution de nos charges d'exploitation de 17,1 millions \$ pour le trimestre et de 30,4 millions \$ pour le semestre. La diminution de notre perte d'exploitation a été atténuée par la baisse des coefficients d'occupation sur l'ensemble de nos marchés.

Au cours du trimestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 6,6 millions \$ (0,7 %), comparativement à 1,5 million \$ (0,2 %) en 2017. Au cours du semestre, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 24,5 millions \$ (1,5 %), comparativement à 35,6 millions \$ (2,3 %) en 2017.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement ont augmenté de 0,2 million \$ (36,0 %) pour le deuxième trimestre et de 0,2 million \$ (20,1 %) pour le semestre, comparativement à 2017.

REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont augmenté de 3,0 millions \$ (162,7 %) au cours du deuxième trimestre et de 5,0 millions \$ (138,4 %) pour le semestre, comparativement à 2017. Ces augmentations sont attribuables à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie par rapport à 2017 et à des taux d'intérêt plus élevés qu'aux périodes correspondantes de 2017.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS LIÉS AU CARBURANT ET AUTRES DÉRIVÉS

La variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change. Au cours du trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a augmenté de 14,8 millions \$, comparativement à une diminution de 0,9 million \$ en 2017. Pour le semestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a augmenté de 10,6 millions \$, comparativement à 3,9 millions \$ en 2017. Pour le trimestre, l'augmentation est attribuable à la hausse de la juste valeur des dérivés de change, combinée à l'arrivée à échéance de dérivés de change. Pour le semestre, l'augmentation est attribuable à l'arrivée à échéance de dérivés de change, combinée à la hausse de la juste valeur des dérivés liés au carburant.

GAIN SUR CESSION D'ENTREPRISES

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview pour une contrepartie de 48,9 millions \$, dont 47,3 millions \$ a été reçu en espèces à cette date. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions \$. À la suite de la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean le 4 octobre 2017, la Société a comptabilisé au cours du semestre terminé le 30 avril 2018 un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 0,2 million \$.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES NON COURANTS

Au cours du trimestre, nous avons affiché un gain de change de 1,0 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à 3,0 millions \$ en 2017. Pour le semestre, nous avons affiché une perte de change de 0,5 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à un gain de change de 2,4 millions \$ en 2017. Pour le trimestre, la variation est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur nos dépôts en devises, à la suite de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain. Pour le semestre, la variation est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur nos dépôts en devises, à la suite de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 3,1 millions \$ pour le deuxième trimestre, comparativement à une récupération d'impôts sur le résultat de 5,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le semestre, notre récupération d'impôts sur le résultat s'élève à 9,1 millions \$, en regard de 19,5 millions \$ en 2017. Excluant le gain sur cession d'entreprises et la quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise, le taux d'imposition effectif s'est établi à 28,0 % pour le trimestre et 24,5 % pour le semestre, comparativement à 31,2 % et 29,5 % pour les périodes correspondantes de 2017. La variation des taux d'imposition pour le trimestre découle des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur les résultats des filiales.

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre résultat net pour le trimestre clos le 30 avril 2018 s'est établi à 8,5 millions \$, comparativement à une perte nette de 6,2 millions \$ en 2017. Le résultat net attribuable aux actionnaires s'est établi à 6,7 millions \$, soit 0,18 \$ par action (de base et dilué), par rapport à une perte nette de 8,4 millions \$, soit 0,23 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre de 2018, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat de base par action a été de 37 411 000 (37 579 000 pour le résultat dilué par action), comparativement à 36 937 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2017.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2018, nous affichons un résultat net de 3,3 millions \$, comparativement à une perte nette de 37,2 millions \$ en 2017. Le résultat net attribuable aux actionnaires s'est établi à 0,1 million \$, soit 0,00 \$ par action (de base et dilué), par rapport à une perte nette de 40,4 millions \$, soit 1,10 \$ par action (de base et diluée) lors du semestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de 2018, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat de base par action a été de 37 294 000 (37 528 000 pour le résultat dilué par action), comparativement à 36 909 000 (de base et dilué) pour la période correspondante de 2017.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2018, notre perte nette ajustée s'est établie à 4,5 millions \$ (0,12 \$ par action) et 38,4 millions \$ (1,02 \$ par action), respectivement, comparativement à une perte nette ajustée de 8,1 millions \$ (0,22 \$ par action) et 44,1 millions \$ (1,20 \$ par action) pour les périodes correspondantes de 2017.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Par rapport aux trimestres comparatifs, les revenus affichent des hausses. Pour la saison d'hiver (T1 et T2), à la suite de notre décision d'augmenter notre offre de produits sur l'ensemble de nos marchés, le nombre de voyageurs est en hausse, ainsi que les prix de vente moyens. Pour la saison estivale, le nombre de voyageurs et les prix de vente moyens étaient en hausse sur l'ensemble de nos marchés par rapport à l'exercice précédent.

Quant à nos résultats d'exploitation, pour la saison d'hiver (T1 et T2), la diminution de notre perte d'exploitation découle principalement de l'augmentation du nombre de voyageurs, combinée à une hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, ainsi qu'à l'effet de change favorable sur nos coûts. Pour la saison d'été, l'amélioration de notre résultat d'exploitation est attribuable à une augmentation du nombre de voyageurs, combinée à la hausse de nos prix de vente moyens et des coefficients d'occupation sur l'ensemble de nos marchés. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T3-2016	T4-2016	T1-2017	T2-2017	T3-2017	T4-2017	T1-2018	T2-2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	663 591	612 111	689 332	884 310	733 152	698 551	725 782	901 981
Loyers d'aéronefs	31 946	32 843	36 103	37 361	32 390	26 285	30 169	33 352
Résultat d'exploitation	(2 990)	26 898	(50 671)	(15 061)	40 952	59 500	(45 795)	(8 747)
Résultat net	10 548	36 313	(31 054)	(6 155)	27 168	148 413	(5 233)	8 487
Résultat net attribuable aux actionnaires	9 439	34 920	(32 073)	(8 354)	26 588	148 147	(6 588)	6 683
Résultat de base par action	0,26	0,95	(0,87)	(0,23)	0,72	4,00	(0,18)	0,18
Résultat dilué par action	0,26	0,95	(0,87)	(0,23)	0,72	3,97	(0,18)	0,18
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires	7 704	(20 497)	(32 073)	(8 354)	26 588	148 147	(6 588)	6 683
Résultat de base par action des activités poursuivies	0,21	(0,56)	(0,87)	(0,23)	0,72	4,00	(0,18)	0,18
Résultat dilué par action des activités poursuivies	0,21	(0,56)	(0,87)	(0,23)	0,72	3,97	(0,18)	0,18
Résultat d'exploitation ajusté ¹	15 964	46 497	(37 079)	1 508	59 055	78 541	(31 026)	6 563
Résultat net ajusté ¹	2 523	24 183	(36 039)	(8 100)	26 857	46 381	(33 868)	(4 548)
Résultat net ajusté par action ¹	0,07	0,66	(0,98)	(0,22)	0,73	1,24	(0,91)	(0,12)

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 avril 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 903,3 millions \$, comparativement à 593,6 millions \$ au 31 octobre 2017. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 241,6 millions \$ à la fin du deuxième trimestre de 2018, comparativement à 309,1 millions \$ au 31 octobre 2017. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement de 380,4 millions \$, soit un ratio de 1,40, par rapport à 386,6 millions \$ et un ratio de 1,51 au 31 octobre 2017.

L'actif total a augmenté de 205,2 millions \$ (14,1 %), passant de 1 453,2 millions \$ le 31 octobre 2017 à 1 658,4 millions \$ le 30 avril 2018. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont augmenté de 5,8 millions \$, passant de 577,9 millions \$ au 31 octobre 2017 à 583,7 millions \$ au 30 avril 2018. Cette hausse découle principalement d'un gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères de 4,0 millions \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 30 avril			Semestres clos les 30 avril		
	2018	2017	Écart	2018	2017	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	173 933	138 617	35 316	281 707	255 000	26 707
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(19 351)	(28 942)	9 591	149	(53 228)	53 377
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 474)	(1 314)	(160)	(59)	(1 671)	1 612
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	850	3 100	(2 250)	1 597	2 523	(926)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	153 958	111 461	42 497	283 394	202 624	80 770

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours du deuxième trimestre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 173,9 millions \$, par rapport à 138,6 millions \$ en 2017. Cette augmentation de 35,3 millions \$ est principalement attribuable à une hausse de 14,7 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels, combinée à une hausse de 13,9 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel et à une hausse de notre rentabilité de 8,0 millions \$.

Pour le semestre, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 26,7 millions \$, passant de 255,0 millions \$ en 2017 à 281,7 millions \$ en 2018. L'augmentation est attribuable à une hausse de 14,2 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels, combinée à une hausse de notre rentabilité de 9,1 millions \$.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 19,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à 28,9 millions \$ en 2017, soit une diminution de 9,6 millions \$. Cette diminution est principalement attribuable à la contrepartie de 12,8 millions \$ versée pour l'acquisition de 50 % des actions de notre coentreprise Desarrollo durant le deuxième trimestre de 2017. De plus, notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés a augmenté de 1,1 million \$, par rapport à 3,7 millions \$ en 2017. Au cours du trimestre, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ont été inférieures de 3,0 millions \$ par rapport à celles de 2017. Enfin, la Société a versé un montant de 2,6 millions \$ à titre d'ajustement de prix de cession dans le cadre de la vente de ses participations dans les hôtels Ocean et dans Jonview.

Pour le semestre, les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement se sont élevés à 0,1 million \$ comparativement à une utilisation de 53,2 millions \$ en 2017, soit une augmentation de 53,4 millions \$. L'augmentation est principalement attribuable à la contrepartie reçue nette de la trésorerie cédée de 28,6 millions \$ pour la disposition de notre filiale Jonview. De plus, au cours du semestre correspondant de 2017, la Société avait fait l'acquisition de Desarrollo et versé une contrepartie de 5,0 millions \$ pour l'acquisition de la totalité des actions de la filiale Jonview. Enfin, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ont été inférieures de 6,6 millions \$ par rapport à celles de 2017, dues aux acquisitions importantes liées à l'entretien et aux équipements d'aéronefs l'an dernier.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont passés de 1,3 million \$ pour le deuxième trimestre de 2017 à 1,5 million \$ en 2018, soit une augmentation de 0,2 million \$. Pour le semestre, ces activités ont utilisé des flux de trésorerie de 0,1 million \$, comparativement à 1,7 million \$ en 2017. La diminution de l'utilisation des flux de trésorerie de 1,6 million \$ est principalement attribuable à des exercices d'options totalisant 1,8 million \$ en 2018, par rapport à aucun exercice d'options en 2017.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	30 avril 2018 \$	31 octobre 2017 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	903 300	593 582	309 718	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	241 615	309 064	(67 449)	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	150 759	121 618	29 141	Augmentation des encaisses bailleurs à recevoir à la suite d'entretiens d'aéronefs et des taxes de vente à recevoir
Impôts sur le résultat à recevoir	21 863	17 418	4 445	Augmentation des impôts recouvrables compte tenu des pertes déductibles
Stocks	11 464	12 790	(1 326)	Saisonnalité des opérations
Charges payées d'avance	43 857	64 245	(20 388)	Diminution des montants payés d'avance aux hôteliers due à la saisonnalité des opérations
Dépôts	44 407	52 129	(7 722)	Diminution des dépôts aux hôteliers due à la saisonnalité des opérations
Actifs détenus en vue de la vente	—	47 472	(47 472)	Vente de notre filiale Jonview en novembre 2017
Actifs d'impôt différé	22 471	16 286	6 185	Augmentation des pertes autres qu'en capital reportées
Immobilisations corporelles	131 735	134 672	(2 937)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Immobilisations incorporelles	47 643	49 604	(1 961)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	22 737	18 058	4 679	Variation favorable des prix du carburant en regard des contrats à terme contractés
Placement	16 146	15 888	258	Aucun écart important
Autres actifs	422	390	32	Aucun écart important
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	325 633	245 013	80 620	Augmentation du volume des activités et saisonnalité des opérations
Provision pour remise en état des aéronefs loués	54 177	47 917	6 260	Augmentation du nombre d'aéronefs
Impôts sur le résultat à payer	1 163	8 102	(6 939)	Paiement des soldes dus
Instruments financiers dérivés	2 909	8 278	(5 369)	Arrivée à échéance de dérivés de change durant la période
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	—	33 109	(33 109)	Vente de notre filiale Jonview en novembre 2017
Dépôts de clients et revenus différés	588 948	433 897	155 051	Saisonnalité des opérations et augmentation du volume des activités
Autres passifs	100 616	96 813	3 803	Augmentation des avantages incitatifs reportés liés aux aéronefs
Passifs d'impôt différé	1 305	2 217	(912)	Augmentation des pertes autres qu'en capital reportées
Capitaux propres				
Capital-actions	218 837	215 444	3 393	Exercices d'options et émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 982	17 817	(835)	Acquisitions d'UAP et exercices d'options, partiellement compensés par la charge liée aux paiements fondés sur des actions
Résultats non distribués	351 233	351 138	95	Résultat net
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	3 692	4 532	(840)	Perte nette sur les instruments financiers désignés dans des couvertures de flux de trésorerie
Montant cumulé des écarts de change	(7 076)	(11 061)	3 985	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FINANCEMENT

Au 13 juin 2018, la Société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

Le 11 mai 2018, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 millions \$ aux fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 millions \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOI (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 30 avril 2018, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers. Au 30 avril 2018, ainsi qu'au 31 octobre 2017, la Société n'avait aucune obligation présentée à l'état de la situation financière.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location simple

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 1 796,5 millions \$ au 30 avril 2018 (1 745,2 millions \$ au 31 octobre 2017) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 30 avril 2018 \$	Au 31 octobre 2017 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	30 128	27 137
Contrats de cautionnement	409	701
Contrats de location simple		
Obligations en vertu de contrats de location simple	1 766 001	1 717 383
	1 796 538	1 745 221

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2018, un montant de 58,9 millions \$ était utilisé, dont 51,2 millions \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

Le 27 février 2018, la Société a renouvelé sa facilité de cautionnement. En vertu de cette entente, qui est maintenant renouvelable en 2020, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50,0 millions \$. Cette facilité permet, entre autres, à la Société d'émettre des contrats de cautionnement à certains de ses fournisseurs à qui des lettres de crédit étaient émises et pour lesquelles la Société devait céder en nantissement de la trésorerie égale au montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2018, un montant de 29,7 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 7,8 millions £ (13,8 millions \$), laquelle est pleinement utilisée.

Au 30 avril 2018, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait augmenté de 51,3 millions \$ par rapport au 31 octobre 2017. Cette augmentation découle principalement des ententes signées durant le premier trimestre pour la location de deux Airbus A321ceo et deux Airbus A330. L'augmentation a été partiellement atténuée par les remboursements effectués et par l'appréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

La Société n'affiche aucune dette à l'état de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 611,0 millions \$ au 30 avril 2018, soit une baisse de 49,7 millions \$ comparativement au 31 octobre 2017. Cette baisse découle de la renégociation d'ententes pour la location d'Airbus A330.

La dette totale nette a diminué de 359,4 millions \$, passant de 67,1 millions \$ au 31 octobre 2017 à un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale de 292,3 millions \$ au 30 avril 2018. La diminution de notre dette totale nette découle des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'en 2017, combinés à la diminution de notre dette totale.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 avril 2018, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 8 juin 2018, il y avait un total de 37 471 663 actions à droit de vote en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 8 juin 2018, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 1 877 861, dont 1 445 952 pouvaient être exercées.

AUTRES

FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement vingt Airbus A330 (332, 345 ou 375 sièges), dont deux sont entrés en service au cours de l'été 2017 et quatre sont entrés en service au cours de 2018, sept Airbus A310 (250 sièges), cinq Boeing 737-800 (189 sièges), et deux Airbus A321ceo (199 sièges), qui entreront en service au cours du troisième trimestre de 2018. Durant le deuxième trimestre de 2018, deux Boeing 737-800 (189 sièges) ont été retirés de la flotte.

Durant l'hiver 2018, la Société bénéficiait également d'ententes pour la location saisonnière de douze Boeing 737-800 (189 sièges), de quatre Boeing 737-700 (149 sièges) et deux Airbus A320 (199 sièges).

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global [« AÉRG »] plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers. Les règles de transition de l'IFRS 9 prévoient une exemption permettant aux sociétés de continuer à appliquer la comptabilité de couverture actuelle selon l'IAS 39 jusqu'à ce que le modèle final de comptabilisation de couverture soit effectif.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. Mis à part l'impact possible de l'adoption de la comptabilité de couverture optionnelle selon IFRS 9, la Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRS 9 aura un impact important sur ses états financiers. La Société continue d'évaluer l'impact de l'adoption de l'IFRS 9 sur ses états financiers, notamment le choix à effectuer lors de la transition concernant la comptabilité de couverture.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018.

La Société a identifié préliminairement les principaux changements suivants qui auront une incidence au niveau de ses politiques comptables :

- Les revenus provenant de la portion terrestre des forfaits ainsi que les coûts y afférents qui sont actuellement comptabilisés au départ des passagers seront comptabilisés à mesure que les services correspondants sont rendus pendant la durée du séjour.
- Les revenus de commissions des agences de voyages qui sont actuellement comptabilisés au moment de la réservation seront comptabilisés au départ des passagers.

- Certains coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de services de transport aérien, comme les frais liés au système de distribution mondial, qui sont actuellement passés en charges au moment de la réservation, seront comptabilisés à l'actif au moment de la réservation et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus.
- Certains types de revenus, présentement comptabilisés au brut, seront comptabilisés au net en raison des nouveaux critères énoncés par l'IFRS 15. Ce reclassement n'aura pas d'incidence sur les résultats d'exploitation.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers, notamment l'effet sur les postes de l'état de la situation financière des changements aux politiques comptables identifiés plus haut, la méthode de transition, ainsi que les modifications apportées aux obligations d'information, et prévoit compléter son analyse au cours des prochains trimestres.

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers et n'a pas déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 30 avril 2018 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERSPECTIVES

Été 2018 – Le marché transatlantique, au départ du Canada et de l'Europe, représente une portion très importante de l'activité de Transat durant la saison d'été. Pour la période de mai à octobre 2018, la capacité de la Société est supérieure de 15 %. À ce jour, 64 % de cette capacité est vendue, les coefficients d'occupation sont similaires à ceux de l'été 2017 et les prix des réservations prises sont inférieurs de 1,0 % à ceux enregistrés à pareille date en 2017. L'impact de la hausse du coût du carburant, combinée à la variation des devises, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 7,2 % si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, de l'euro et de la livre demeurent stables. Le 15 mars dernier, la hausse du carburant d'aéronefs se traduisait par une hausse des charges opérationnelles de 1,3 %. Depuis le début du mois d'avril, le prix du carburant d'aéronefs s'est apprécié de 11 %.

Sur le marché des destinations soleil au départ du Canada, où l'été représente la basse saison, la capacité de Transat est supérieure de 5 % à celle déployée à la même date l'an passé. À ce jour, 53 % de cette capacité est vendue et les coefficients d'occupation sont en avance de 1% par rapport à 2017. L'impact de la hausse du coût du carburant, combinée à la variation du dollar canadien, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 2,3 % si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, demeurent stables. Les marges unitaires sont actuellement légèrement inférieures à celles enregistrées à pareille date l'année dernière.

Dans la mesure où ces tendances se maintiennent, et compte tenu de la hausse récente et significative du coût du carburant d'aéronef, la Société prévoit au deuxième semestre des résultats globaux inférieurs à ceux de l'an dernier.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)	Au 30 avril 2018 \$	Au 31 octobre 2017 \$
ACTIFS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	903 300	593 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés <i>[note 5]</i>	190 431	258 964
Clients et autres débiteurs	150 759	121 618
Impôts sur le résultat à recevoir	6 763	2 318
Stocks	11 464	12 790
Charges payées d'avance	43 857	64 245
Instruments financiers dérivés	22 462	18 024
Partie courante des dépôts	8 957	18 487
Actifs détenus en vue de la vente <i>[note 4]</i>	—	47 472
Actifs courants	1 337 993	1 137 500
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés <i>[note 5]</i>	51 184	50 100
Dépôts	35 450	33 642
Impôts sur le résultat à recevoir	15 100	15 100
Actifs d'impôt différé	22 471	16 286
Immobilisations corporelles	131 735	134 672
Immobilisations incorporelles	47 643	49 604
Instruments financiers dérivés	275	34
Placement <i>[note 7]</i>	16 146	15 888
Autres actifs	422	390
Actifs non courants	320 426	315 716
	1 658 419	1 453 216
PASSIFS		
Fournisseurs et autres créditeurs	325 633	245 013
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	38 936	22 699
Impôts sur le résultat à payer	1 163	8 102
Dépôts de clients et revenus différés	588 948	433 897
Instruments financiers dérivés	2 909	8 123
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente <i>[note 4]</i>	—	33 109
Passifs courants	957 589	750 943
Provision pour remise en état des aéronefs loués <i>[note 8]</i>	15 241	25 218
Autres passifs <i>[note 10]</i>	100 616	96 813
Instruments financiers dérivés	—	155
Passifs d'impôt différé	1 305	2 217
Passifs non courants	117 162	124 403
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions <i>[note 11]</i>	218 837	215 444
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 982	17 817
Résultats non distribués	351 233	351 138
Profit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	3 692	4 532
Montant cumulé des écarts de change	(7 076)	(11 061)
	583 668	577 870
	1 658 419	1 453 216

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

AVIS

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Revenus	901 981	884 310	1 627 763	1 573 642
Charges d'exploitation				
Coûts liés à la prestation de services touristiques	438 678	462 931	800 944	834 937
Salaires et avantages du personnel	96 638	90 824	190 428	180 501
Carburant d'aéronefs	104 933	84 105	183 860	147 811
Entretien d'aéronefs	54 665	51 783	107 832	94 583
Loyer d'aéronefs	33 352	37 361	63 521	73 464
Frais d'aéroports et de navigation	33 830	32 456	60 844	56 560
Commissions	38 656	40 120	67 007	68 911
Autres coûts aériens	61 721	55 762	110 062	98 516
Autres	33 058	32 740	68 078	62 179
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise	(113)	(5 863)	(350)	(9 446)
Amortissement	15 310	17 152	30 079	31 358
	910 728	899 371	1 682 305	1 639 374
Résultat d'exploitation	(8 747)	(15 061)	(54 542)	(65 732)
Coûts de financement	619	455	1 080	899
Revenus du financement	(4 841)	(1 843)	(8 582)	(3 600)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(14 800)	930	(10 581)	(3 874)
Gain sur cession d'entreprises [note 4]	(368)	—	(31 064)	—
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	(959)	(2 987)	472	(2 430)
Résultat avant charge d'impôts	11 602	(11 616)	(5 867)	(56 727)
Impôts sur le résultat (récupération)				
Exigibles	2 664	(2 866)	(2 287)	(17 803)
Différés	451	(2 595)	(6 834)	(1 715)
	3 115	(5 461)	(9 121)	(19 518)
Résultat net de la période	8 487	(6 155)	3 254	(37 209)
Résultat net attribuable aux :				
Actionnaires	6 683	(8 354)	95	(40 427)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 804	2 199	3 159	3 218
	8 487	(6 155)	3 254	(37 209)
Résultat par action [note 11]				
De base	0,18	(0,23)	—	(1,10)
Dilué	0,18	(0,23)	—	(1,10)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2018	2017	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Résultat net de la période	8 487	(6 155)	3 254	(37 209)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	25 814	9 039	7 584	3 593
Reclassement en résultat net	(9 842)	2 367	(8 714)	2 128
Impôts différés	(4 252)	(3 118)	290	(1 589)
	11 720	8 288	(840)	4 132
Gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	236	4 665	3 985	2 047
Total des autres éléments du résultat global	11 956	12 953	3 145	6 179
Résultat global de la période	20 443	6 798	6 399	(31 030)
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	18 883	2 966	3 484	(34 968)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 560	3 832	2 915	3 938
	20 443	6 798	6 399	(31 030)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Cumul des autres éléments du résultat global							Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués	Profit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change					
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 octobre 2016	214 250	17 849	218 821	2 211	11 255	464 386	—	464 386		
Résultat net de la période	—	—	(40 427)	—	—	(40 427)	3 218	(37 209)		
Autres éléments du résultat global	—	—	—	4 132	1 327	5 459	720	6 179		
Résultat global de la période	—	—	(40 427)	4 132	1 327	(34 968)	3 938	(31 030)		
Émission sur le capital autorisé	552	—	—	—	—	552	—	552		
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	307	—	—	—	307	—	307		
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(2 223)	(2 223)		
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(900)	—	—	(900)	—	(900)		
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(995)	(995)		
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	720	720	(720)	—		
	552	307	(900)	—	720	679	(3 938)	(3 259)		
Solde au 30 avril 2017	214 802	18 156	177 494	6 343	13 302	430 097	—	430 097		
Résultat net de la période	—	—	174 735	—	—	174 735	846	175 581		
Autres éléments du résultat global	—	—	1 096	(1 811)	(22 338)	(23 053)	(2 025)	(25 078)		
Résultat global de la période	—	—	175 831	(1 811)	(22 338)	151 682	(1 179)	150 503		
Émission sur le capital autorisé	542	—	—	—	—	542	—	542		
Exercice d'options	100	(31)	—	—	—	69	—	69		
Acquisition d'UAP	—	(312)	—	—	—	(312)	—	(312)		
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	4	—	—	—	4	—	4		
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(2 224)	(2 224)		
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(2 187)	—	—	(2 187)	3 087	900		
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(1 709)	(1 709)		
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(2 025)	(2 025)	2 025	—		
	642	(339)	(2 187)	—	(2 025)	(3 909)	1 179	(2 730)		
Solde au 31 octobre 2017	215 444	17 817	351 138	4 532	(11 061)	577 870	—	577 870		
Résultat net de la période	—	—	95	—	—	95	3 159	3 254		
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(840)	4 229	3 389	(244)	3 145		
Résultat global de la période	—	—	95	(840)	4 229	3 484	2 915	6 399		
Émission sur le capital autorisé	766	—	—	—	—	766	—	766		
Exercice d'options	2 627	(794)	—	—	—	1 833	—	1 833		
Acquisition d'UAP	—	(1 155)	—	—	—	(1 155)	—	(1 155)		
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	1 114	—	—	—	1 114	—	1 114		
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(2 119)	(2 119)		
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(1 040)	(1 040)		
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(244)	(244)	244	—		
	3 393	(835)	—	—	(244)	2 314	(2 915)	(601)		
Solde au 30 avril 2018	218 837	16 982	351 233	3 692	(7 076)	583 668	—	583 668		

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	8 487	(6 155)	3 254	(37 209)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :				
Amortissement	15 310	17 152	30 079	31 358
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	(14 800)	930	(10 581)	(3 874)
Gain sur cession d'entreprises	(368)	—	(31 064)	—
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	(959)	(2 987)	472	(2 430)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise	(113)	(5 863)	(350)	(9 446)
Impôts différés	451	(2 595)	(6 834)	(1 715)
Avantages du personnel	700	689	1 400	1 378
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	607	103	1 114	307
	9 315	1 274	(12 510)	(21 631)
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	148 523	134 622	276 735	273 742
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	2 865	4 150	6 260	5 854
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	13 230	(1 429)	11 222	(2 965)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	173 933	138 617	281 707	255 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(15 499)	(12 538)	(25 260)	(31 841)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	(1 084)	(3 650)	(1 084)	(3 650)
Contrepartie versée pour une entreprise acquise	—	(12 754)	—	(17 737)
Contrepartie reçue (versée) pour des entreprises cédées, nette de la trésorerie cédée	(2 768)	—	26 493	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(19 351)	(28 942)	149	(53 228)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit de l'émission d'actions	454	279	2 599	552
Rachat d'actions	—	—	(539)	—
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(1 928)	(1 593)	(2 119)	(2 223)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 474)	(1 314)	(59)	(1 671)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	850	3 100	1 597	2 523
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	153 958	111 461	283 394	202 624
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en vue de la vente au début de la période	—	—	26 324	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	749 342	454 827	593 582	363 664
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	903 300	566 288	903 300	566 288
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)				
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés), nets	2 502	1 074	9 981	1 896
Intérêts payés	53	123	170	252

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la « Société »], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé d'un voyageur implanté au Canada, lequel est intégré verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution, à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 30 avril 2018 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 13 juin 2018.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » qui ont été évalués à la juste valeur.

Note 3 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers. Les règles de transition de l'IFRS 9 prévoient une exemption permettant aux sociétés de continuer à appliquer la comptabilité de couverture actuelle selon l'IAS 39 jusqu'à ce que le modèle final de comptabilisation de couverture soit effectif.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. Mis à part l'impact possible de l'adoption de la comptabilité de couverture optionnelle selon l'IFRS 9, la Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRS 9 aura un impact important sur ses états financiers. La Société continue d'évaluer l'impact de l'adoption de l'IFRS 9 sur ses états financiers, notamment le choix à effectuer lors de la transition concernant la comptabilité de couverture.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018.

La Société a identifié préliminairement les principaux changements suivants qui auront une incidence au niveau de ses politiques comptables :

- Les revenus provenant de la portion terrestre des forfaits ainsi que les coûts y afférents qui sont actuellement comptabilisés au départ des passagers seront comptabilisés à mesure que les services correspondants sont rendus pendant la durée du séjour.
- Les revenus de commissions des agences de voyages qui sont actuellement comptabilisés au moment de la réservation seront comptabilisés au départ des passagers.
- Certains coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de services de transport aérien, comme les frais liés au système de distribution mondial, qui sont actuellement passés en charges au moment de la réservation, seront comptabilisés à l'actif au moment de la réservation et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus.
- Certains types de revenus, présentement comptabilisés au brut, seront comptabilisés au net en raison des nouveaux critères énoncés par l'IFRS 15. Ce reclassement n'aura pas d'incidence sur les résultats d'exploitation.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers, notamment l'effet sur les postes de l'état de la situation financière des changements aux politiques comptables identifiés plus haut, la méthode de transition, ainsi que les modifications apportées aux obligations d'information, et prévoit compléter son analyse au cours des prochains trimestres.

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers et n'a pas déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

Note 4 CESSIIONS D'ENTREPRISES

JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyageur réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse en raison d'un ajustement de fonds de roulement de 633 \$, versé à H.I.S. Co. Ltd. le 29 mars 2018, et totalise ainsi 48 896 \$, dont 47 329 \$ a été reçu en espèces le 30 novembre 2017. La filiale cédée avait un actif net de 13 430 \$ au 30 novembre 2017. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31 264 \$, net des frais de transaction de 486 \$ et du montant de 3 716 \$ dû au Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec [« Fonds »], dont 3 278 \$ a été payé en espèces durant le premier trimestre, à titre de complément au prix de rachat de la participation de 19,93 % du Fonds en décembre 2016.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour le semestre terminé le 30 avril 2018. Au 31 octobre 2017, les actifs et les passifs de Jonview ont été présentés comme détenus en vue de la vente aux états consolidés de la situation financière.

Les actifs et les passifs cédés en lien avec Jonview se détaillent comme suit :

	2018 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14 304)
Autres actifs courants	(11 275)
Actifs non courants	(2 945)
Passifs courants	14 904
Passifs non courants	190
Actif net cédé	(13 430)
Contrepartie reçue en trésorerie	46 696
Contrepartie versée au Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec (FSTQ)	(3 278)
Coûts de transaction réglés en espèces	(486)
Trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	(14 304)
Flux de trésorerie générés par la cession de Jonview	28 628

OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels pour un montant de 150 500 \$ US [187 500 \$], reçu en espèces. La participation cédée avait une valeur comptable de 97 252 \$ au 4 octobre 2017. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2017, la Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 86 616 \$, net des frais de transaction de 1 697 \$, ainsi qu'un gain de change de 15 478 \$ réalisé à la suite du reclassement du montant cumulé des écarts de change lié au placement.

Selon les termes de l'entente, au cours du semestre terminé le 30 avril 2018, le prix de vente a été ajusté à la baisse de 1 500 \$ US [1 935 \$], et totalise ainsi 149 000 \$ US [185 565 \$]. La Société a également comptabilisé un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 200 \$, à la suite des frais de transaction supplémentaires encourus dans le cadre de la finalisation de la transaction, portant le montant total du gain sur cession des hôtels Ocean à 86 416 \$.

Note 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 30 avril 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 168 647 \$ [239 974 \$ au 31 octobre 2017] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 72 968 \$, dont 51 184 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [69 090 \$ au 31 octobre 2017, dont 50 100 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 6 TEST DE DÉPRÉCIATION

Conformément aux méthodes comptables adoptées par la Société, les actifs intangibles à durée de vie indéterminée doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 avril et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La dépréciation est calculée en évaluant la valeur recouvrable de chaque actif, unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT. Si la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

La Société a effectué un test de dépréciation au 30 avril 2018 afin de déterminer si la valeur comptable des marques de commerce était supérieure à leur valeur recouvrable. À la suite de ce test, la Société n'a relevé aucune dépréciation de ses marques de commerce, qui totalisent 4 702 \$ au 30 avril 2018.

La valeur recouvrable est déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. La Société établit des prévisions de flux de trésorerie d'après les budgets annuels approuvés les plus récents et d'après les plans triennaux des activités pertinentes. Les prévisions de flux de trésorerie tiennent compte du risque lié à chaque actif, ainsi que des indicateurs économiques les plus récents. Les prévisions de flux de trésorerie pour une période supérieure à trois ans sont extrapolées selon des taux de croissance nuls. Les prévisions de flux de trésorerie utilisées tiennent également compte des incidences liées à la mise en œuvre de la stratégie intégrée de la Société en matière de distribution et de marque qui vise à déployer davantage la marque Transat, et ainsi diminuer l'utilisation certaines marques de commerce détenues par la Société.

Au 30 avril 2018, les taux d'actualisation après impôts utilisés pour les tests de dépréciation des marques de commerce se situent entre 10,0 % et 18,0 % [entre 10,0 % et 18,0 % au 30 avril 2017].

Le 30 avril 2018, si le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation avait été supérieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 30 avril 2018, si les flux de trésorerie utilisés pour les tests de dépréciation avaient été inférieurs de 10 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Note 7 PLACEMENT

La variation de notre participation de 50 % dans une coentreprise, Desarrollo, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2017	15 888
Quote-part du résultat net	350
Écart de conversion	(92)
Solde au 30 avril 2018	16 146

Le placement a été converti au taux USD/CAD de 1,2819 au 30 avril 2018 [1,2898 au 31 octobre 2017].

Note 8 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'obligation d'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par le transporteur aérien de la Société dans le cadre des contrats de location simple. La variation de la provision pour remise en état des aéronefs loués pour le trimestre clos le 30 avril se détaille comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2017	47 917
Provisions supplémentaires	7 307
Montants imputés à la provision	(3 912)
Solde au 31 janvier 2018	51 312
Provisions supplémentaires	8 058
Montants imputés à la provision	(3 855)
Montants inutilisés repris	(1 338)
Solde au 30 avril 2018	54 177
Provisions courantes	38 936
Provisions non courantes	15 241
Solde au 30 avril 2018	54 177

Note 9 DETTE À LONG TERME

Le 11 mai 2018, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 000 \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 30 avril 2018, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2018, un montant de 58 869 \$ était utilisé [54 847 \$ au 31 octobre 2017] dont 51 184 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

Note 10 AUTRES PASSIFS

	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017
	\$	\$
Avantages du personnel	41 698	40 764
Avantages incitatifs reportés	31 722	29 649
Participations ne donnant pas le contrôle	27 196	26 400
	100 616	96 813

Note 11 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la Société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2016	36 859 165	214 250
Émission de la trésorerie	110 555	552
Solde au 30 avril 2017	36 969 720	214 802
Émission de la trésorerie	84 685	542
Exercice d'options	9 221	100
Solde au 31 octobre 2017	37 063 626	215 444
Émission de la trésorerie	85 729	766
Exercice d'options	287 485	2 627
Solde au 30 avril 2018	37 436 840	218 837

Au 30 avril 2018, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 3 403 831 et à 34 033 009 [3 457 571 et à 33 606 055 au 31 octobre 2017].

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2017	2 246 032	10,57
Attribuées	157 735	10,94
Exercées	(287 485)	6,38
Annulées	(92 639)	13,99
Expirées	(145 782)	21,36
Solde au 30 avril 2018	1 877 861	10,24
Options pouvant être exercées au 30 avril 2018	1 445 952	10,21

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos		Semestres clos	
	les 30 avril		les 30 avril	
	2018	2017	2018	2017
[en milliers, sauf les montants par action]	\$	\$	\$	\$
NUMÉRATEUR				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	6 683	(8 354)	95	(40 427)
DÉNOMINATEUR				
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	37 411	36 937	37 294	36 909
Effet des titres dilutifs				
Options d'achat d'actions	168	—	234	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 579	36 937	37 528	36 909
Résultat par action				
De base	0,18	(0,23)	—	(1,10)
Dilué	0,18	(0,23)	—	(1,10)

Aux fins du calcul du résultat par action dilué pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2018, 989 792 options d'achat d'actions en circulation [2 293 970 en 2017] ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Société.

Note 12 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 8, 10, 18, 25 et 26 des états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2017 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 30 avril 2018, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 409 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 30 avril 2018, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

Le 27 février 2018, la Société a renouvelé sa facilité de cautionnement. En vertu de cette entente, qui est maintenant renouvelable en 2020, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50 000 \$. Au 30 avril 2018, un montant de 29 699 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Note 13 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

